

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 93.00.812.004.1 DU 5 AOUT 1993

Thermomètres médicaux électriques avec dispositif à maximum F.R.P. modèles MT 1681M1 et MT 1681M1-WR

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DE L'ARRETE DU 8 JUIN 1990 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET AU CONTROLE DES THERMOMETRES MEDICAUX ELECTRIQUES AVEC DISPOSITIF A MAXIMUM. LES SPECIFICATIONS AUXQUELLES DOIVENT SATISFAIRE LES INSTRUMENTS SONT DEFINIES PAR LA NORME NF C 74-315 : APPAREILS ELECTROMEDICAUX (2EME PARTIE : REGLES PARTICULIERES DE SECURITE DES THERMOMETRES ELECTRIQUES DE CONTACT AVEC DISPOSITIF A MAXIMUM).

FABRICANT

MICRO-IDEA INSTRUMENT CO. LTD, 361, Tannan Road, Taipei, Taiwan.

DEMANDEUR

F.R.P., 42, rue du Père Coirentin, 75014 Paris.

CARACTERISTIQUES

Les thermomètres médicaux électriques avec dispositif à maximum F.R.P. modèles MT 1681M1 et MT 1681M1-WR comportent une sonde de température et un ensemble indicateur reliés de façon permanente l'un à l'autre.

Les deux modèles utilisent la même électronique et le même ensemble indicateur. Le modèle MT 1681M1-WR possède une enveloppe assurant une meilleure étanchéité grâce à une protection de l'ensemble indicateur et du dispositif de mise en marche et à l'isolation par un joint du logement de la pile.

Leurs principales caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- étendue de mesure : 32,0 °C à 43,9 °C,

- échelon : 0,1 °C,
- autocontrôle : l'indicateur affiche "Err" en cas de dysfonctionnement.

La fin du mesurage est indiquée par un signal sonore.

La température mesurée n'est pas affichée lorsqu'elle se situe en dehors de l'étendue de mesure.

L'ensemble indicateur délivre un signal d'avertissement lorsque la tension de la pile est inférieure à la tension minimale (1,45 volt).

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La marque d'approbation de modèle figurant au dos du thermomètre est :

93.004

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Compte tenu de la valeur de l'échelon, la vérification primitive doit être effectuée en levant au mieux les incertitudes dues aux erreurs d'arrondissement.

DEPOT DE MODELE

Un exemplaire du modèle est déposé à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France, au Laboratoire National d'Essais et dans les locaux du demandeur.



VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

La conformité du thermomètre aux dispositions applicables de la première partie de la norme relative aux appareils électromédicaux (NFC 74-011 : règles générales de sécurité) relève de la responsabilité du demandeur.

ANNEXE

Photographie n° 5993.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGUNET



■ N° 5993

THERMOMETRES MEDICAUX ELECTRIQUES AVEC DISPOSITIF A MAXIMUM F.R.P. MT 1681M1 ET MT 1681M1-WR

